

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

Le Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Verreries SOTUVER, réuni le Mercredi 24 Juin 2020 a décidé de :

- 1- Proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende de 0,150 Dinar par action.
- 2- Proposer à l'Assemblée Générale Extraordinaire l'augmentation du capital d'un montant de 5 961 725 dinars par incorporation :
 - ✓ Des réserves spéciales d'investissement qui ont été constituées en vertu des dispositions de l'article 7 du code d'Incitations aux investissements d'un montant de 2 226 650 Dinars.
 - ✓ D'une partie des primes d'émissions d'un montant 3 735 075Dinars.

Les 5 961 725 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un dinar (1DT) chacune seront réparties entre les anciens actionnaires à raison de sept (07) actions nouvelles gratuites pour trente-deux (32) actions anciennes. Le capital social passe de 27 253 600 Dinars à 33 215 325 Dinars.

La jouissance des actions nouvelles est fixée à partir du 1^{er} Janvier 2021.

- 3- Convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour le jeudi 23 Juillet 2020 à la Maison de l'Entreprise aux Berges du Lac à 10heures.
- 4- Convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire pour le jeudi 23 Juillet 2020 à la Maison de l'Entreprise aux Berges du Lac à 11heures.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.